



Les barrières sont à nouveau ouvertes: à Bâle-Campagne, les restrictions d'admission sont levées – du moins pour l'instant.

À la page

«Il s'agit de soucis existentiels»

Décision judiciaire Recours gagnant: la clinique privée Birshof s'est défendue avec succès contre les restrictions d'admission dans huit spécialités. Le tribunal cantonal de Bâle-Campagne a récemment ordonné la levée de la clause. Miodrag Savic, président de l'ASMAC Bâle, se dit néanmoins inquiet, en particulier pour les jeunes médecins.

Interview: Rahel Gutmann

Depuis le 1^{er} avril 2022, la limitation des admissions dans les cantons de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville s'appliquait aux domaines ambulatoires comme la cardiologie ou la neurologie. Que pense l'Association suisse des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique de Bâle de cette mesure controversée?

À nos yeux, la limitation des admissions n'est pas un moyen approprié pour résoudre durablement les défis dans le domaine de la santé. Elle aggrave la pénurie de médecins au lieu de la réguler de manière judicieuse. Nous ne formons pas assez de médecins en Suisse. Avec le gel, on rend la profession moins attractive et les futurs médecins auront encore plus de difficultés dans leur quotidien hospitalier.

La limitation a-t-elle déjà eu des conséquences pour les jeunes médecins?

Le nombre de médecins-assistants a été réduit dans un hôpital, car on ne voulait pas former des personnes qui n'auraient finalement aucune perspective professionnelle. Cela a des répercussions sur la situation professionnelle, car les services sont en sous-effectif chronique. De plus, la situation est difficile pour les médecins hospitaliers, car les chefs de clinique ne peuvent pas ouvrir de cabinet et sont donc contraints de rester. Ils ne laissent ainsi aucune place libre aux médecins-assistants pour progresser. En bref: faut-il maintenant envoyer le chef de clinique hautement qualifié au chômage ou dire au talentueux médecin-assistant qu'il ne

peut pas devenir chef de clinique et qu'il vaut mieux changer de spécialité?

Avec la décision du tribunal, la restriction est supprimée à Bâle-Campagne, mais reste en vigueur à Bâle-Ville. Êtes-vous quand même soulagé?

En principe, la Confédération exige des cantons qu'ils mettent en œuvre la gestion des admissions dans un délai de deux ans. On peut donc s'attendre à ce que le canton crée les bases juridiques nécessaires pour introduire la limitation de l'admission. Cela donnera au moins l'occasion de s'impliquer à nouveau dans le processus politique et de relancer la discussion sur la question de savoir où la clause du besoin est vraiment nécessaire.

Que conseillez-vous aux jeunes diplômés? Doivent-ils choisir une spécialité médicale qui n'est pas concernée?

Je leur conseille de faire ce qu'ils et elles ont envie et d'aller là où leur passion professionnelle les porte. Si l'on choisit une spécialité uniquement pour assurer son avenir, ni le médecin ni le patient ne seront heureux.

Qu'est-ce qui préoccupe vos membres depuis l'introduction du gel des admissions?

Il s'agit de soucis existentiels. Le premier grand pas dans une jeune carrière est l'obtention d'un titre de spécialiste. Mais une partie décisive de la formation professionnelle se fait ensuite en tant que jeune chef de clinique. Dès ce stade, on prend des décisions de manière autonome. Ce cycle est désormais plus compliqué. Les carrières en hôpital sont bloquées pour les spécialités concernées. Cela conduira inévitablement à ce que des jeunes gens très talentueux quittent la médecine.

Comment ces préoccupations se manifestent-elles?

De nombreux membres expriment leur incompréhension, leur mécontentement et leur inquiétude quant à ce que l'avenir leur réserve. Bien entendu, on discute régulièrement de ce que l'on peut faire pour stopper cette évolution.

Quelles sont les prochaines étapes pour votre association?

Nous ne sommes pas connus pour être des défenseurs de cette mesure. Il y a selon nous d'autres moyens pour aborder les problèmes actuels du système de santé. Mais le gel des admissions est une directive fédérale que les cantons doivent appliquer dans une certaine mesure. En tant qu'association, nous allons poursuivre notre travail auprès du public et de la politique afin de faire valoir nos arguments. Nous allons renforcer encore davantage notre travail politique tout en cherchant à recruter de jeunes médecins qui souhaitent s'engager politiquement. Nous de l'ASMAC Bâle sommes prêts à soutenir les jeunes politiques issus de nos rangs.



Dr méd. Dr méd. dent. Miodrag Savic
Chef de clinique Chirurgie maxillo-faciale, Hôpital universitaire de Bâle, président de l'ASMAC Bâle

Quoi de neuf?

Du renfort pour l'équipe de chirurgie de la main



Dr méd. Elvira Bodmer

Hôpital de Zoug Elvira Bodmer a rejoint l'équipe de chirurgie de la main du département d'orthopédie et de traumatologie de l'Hôpital cantonal de Zoug en tant que médecin adjointe. Elle y a effectué son assistantat, qu'elle a poursuivi à l'Hôpital de Triemli et à l'Hôpital cantonal de Lucerne. Elle a ensuite travaillé à l'Hôpital universitaire de Berne, d'abord en tant que médecin-assistante puis comme cheffe de clinique au département de chirurgie plastique et de la main. La spécialiste a poursuivi sa carrière à la clinique Schulthess à Zurich, avant de rejoindre l'Hôpital cantonal de Lucerne en 2018 en tant que médecin adjointe.

Changement à la tête du service de chirurgie orthopédique



Dr méd. Severin Meili

Hôpital de Schaffhouse Severin Meili prendra en août la tête du service de chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur de l'Hôpital cantonal de Schaffhouse. Il est actuellement médecin adjoint à l'Hôpital d'Uster. Il a suivi ses études de médecine à Zurich, avec des séjours à Montpellier et à Hong Kong. Après avoir obtenu son diplôme fédéral, il a travaillé dans différents hôpitaux suisses et en Haïti. Le spécialiste en chirurgie ainsi qu'en orthopédie et traumatologie de l'appareil locomoteur est membre du comité de la Société suisse de chirurgie générale et de traumatologie.

Un nouveau médecin-chef à Loèche



Dr Jean-Jacques Volken

Leukerbad Clinic Jean-Jacques Volken est médecin-chef au sein de la Leukerbad Clinic depuis le 1^{er} janvier. Il est spécialiste en rhumatologie et médecine interne, médecine manuelle, traitement interventionnel de la douleur et expert médical certifié SIM. Il est également président du Groupe des rhumatologues et rééducateurs du Valais (GRRVS). Né à Sion, il a ouvert son cabinet privé en 1994 à Sierre. Dr Volken a commencé sa formation postgraduée en rhumatologie à la Leukerbad Clinic, qu'il a ensuite poursuivie et achevée au CHUV. Il a collaboré jusqu'en 2020 avec la clinique au titre de médecin spécialiste consultant.

Au cœur de la science

Omicron et grossesse font mauvais ménage

COVID-19 Chez les femmes enceintes, le variant Omicron est associé à des risques accrus de morbidité maternelle, de complications graves de la grossesse et d'hospitalisation, surtout chez les personnes symptomatiques et non vaccinées. C'est le constat d'une étude internationale menée par l'Université d'Oxford entre novembre 2021 et juin 2022, à laquelle les Hôpitaux universitaires de Genève ont participé. Les résultats sont parus dans *The Lancet*. L'étude a montré l'efficacité des vaccins contre Omicron, alors dominant. Les femmes vaccinées étaient bien protégées contre les symptômes et les complications graves du COVID-19 et présentaient un risque très faible d'admission aux soins intensifs. Autre observation: les vaccins à ARN messenger ont été les plus efficaces pour prévenir les symptômes et les complications graves. Pour les besoins de l'étude, les dossiers de 1545 femmes enceintes diagnostiquées avec Omicron et de 3073 femmes enceintes non diagnostiquées en groupe contrôle ont été étudiés.

doi.org/10.1016/S0140-6736(22)02467-9

Diminuer le sentiment de culpabilité

Placebos Moins de culpabilité grâce aux placebos: c'est le constat d'une étude menée par une équipe bâloise et parue dans *Scientific Reports*. Qu'ils soient administrés ouvertement ou non, les placebos aident à réduire le sentiment de culpabilité. Les participants, en bonne santé, sans troubles psychiatriques et ne prenant pas de psychotropes, ont été répartis en trois groupes. Les uns ont reçu un placebo en pensant qu'il s'agissait d'un médicament contre le sentiment de culpabilité. D'autres ont reçu le même placebo, mais en sachant qu'il s'agissait d'un placebo. Un groupe de contrôle n'a reçu aucun traitement. Le sentiment de culpabilité a diminué de manière significative chez les participants des deux groupes placebo par rapport à ceux n'ayant reçu aucun médicament. Des recherches complémentaires doivent désormais établir si un traitement placebo peut également réduire les sentiments de culpabilité inadaptés, pouvant conduire à la dépression.

doi: 10.1038/s41598-022-25446-1

Prix et distinctions

Neuroscientifiques à l'honneur



De g. à dr.: Cristina Granziera, Mira Katan Kahles et Johannes Gräff

Bâle/EPFL Le Prix Robert Bing 2022 a été décerné à trois neuroscientifiques. Cristina Granziera et Mira Katan Kahles, professeures en neurologie à l'Hôpital universitaire de Bâle, sont récompensées pour leurs recherches sur des biomarqueurs qui améliorent le diagnostic et le suivi des malades atteints de sclérose en plaques ou d'un AVC. Johannes Gräff, professeur à l'EPFL, est distingué pour ses travaux sur les mécanismes épigénétiques impliqués dans la formation de la mémoire dans des contextes sains et pathologiques, dont la maladie d'Alzheimer. Ils recevront chacun 20 000 francs. Le Prix est attribué tous les deux ans par l'Académie Suisse des Sciences Médicales.

Médecine de pointe primée



De g. à dr.: Brenda Schulman, Ivan Đikić et Dario Alessi

Prix Louis-Jeantet Le Prix Jeantet-Collen pour la médecine translationnelle revient à Dario Alessi, directeur du MRC Protein Phosphorylation Unit à l'Université de Dundee (GB). Il a élucidé des mécanismes moléculaires responsables de troubles neurodégénératifs et développé de nouvelles approches thérapeutiques dans la maladie de Parkinson. Le Prix Louis-Jeantet pour la médecine est attribué à Ivan Đikić, directeur de l'Institute of Biochemistry II de la Goethe University de Francfort, et à Brenda Schulman, directrice du Max Planck Institute of Biochemistry à Martinsried. Ils ont mis en lumière les fonctions de l'ubiquitine. Chaque prix est doté de 500 000 francs.

En chiffres

Dangereuses balades hivernales



Chaque année, quelque **5300** personnes subissent un accident lors d'une promenade ou d'une randonnée en hiver, selon les chiffres de la SUVA. Une tendance à la hausse depuis une dizaine d'années: en 2011, on recensait **3900** accidents.

Dans **6%** des cas, ces chutes entraînent des absences au travail de trois mois ou plus. **Deux** accidents par an ont une issue fatale et **dix** autres nécessitent le versement d'une rente d'invalidité.



Plus d'un quart (**27%**) des blessures concernent le bas des jambes, les chevilles ou les pieds; **19%** les épaules, les coudes ou les bras; et **16%** les hanches, les cuisses ou les genoux.

Personnalité de la semaine

Un médecin et chercheur passionné



Prof. Dr méd.
Jakob Passweg

Recherche sur le cancer L'hématologue Jakob Passweg reprend la présidence de la fondation Recherche sur le cancer. Il succède à Thomas Cerny, qui quitte son poste après 13 ans à la tête de la plus grande organisation de promotion de la recherche sur le cancer en Suisse. L'oncologue voit en Jakob Passweg le candidat idéal: «De par son activité de médecin, il est parfaitement au fait des problèmes rencontrés par les personnes atteintes de cancer. Autre atout à son actif: il excelle en matière de recherche clinique.»

La recherche sur le cancer est justement un aspect qui tient à cœur du nouveau président. «Il faut encourager au maximum la recherche», est-il convaincu. Le médecin estime que l'exercice de sa nouvelle fonction nécessitera de bien gérer les activités de recherche. En d'autres termes, il devra notamment identifier les grands axes de recherche afin d'utiliser au mieux les moyens limités à disposition.

Depuis 2011, cet homme de 63 ans est professeur d'hématologie et médecin-chef du service d'hématologie à l'Hôpital universitaire de Bâle. De 2017 à fin 2022, il a été président d'Oncosuisse, l'organisation faitière des organisations

suisse de lutte contre le cancer. Auparavant, il a été président de la Ligue suisse contre le cancer pendant sept ans. Jakob Passweg a étudié la médecine à Berne. Ce spécialiste en médecine interne générale et en hématologie a ensuite effectué son assistantat à Berne et à Bâle avant de partir en 1994

«Il faut encourager au maximum la recherche», estime ce médecin actif dans la recherche clinique.

pour un séjour de recherche au Medical College du Wisconsin (États-Unis). De retour en Suisse, il a travaillé de 1996 à 2005, d'abord comme chef de clinique, puis comme médecin adjoint à l'Hôpital universitaire de Bâle. Il a ensuite occupé pendant cinq ans les fonctions de médecin-chef en hématologie et professeur d'hématologie aux Hôpitaux universitaires de Genève et à l'Université de Genève.

Repéré



© Kk8737 / Dreamstime

Soucis cardiaques La probabilité de subir une intervention cardiovasculaire non urgente est de 11% plus élevée chez les patients avec une assurance complémentaire privée que chez ceux qui n'ont que l'assurance de base. C'est le constat d'une équipe de l'Université de Bâle et de l'Hôpital cantonal d'Aarau qui a analysé plus de 590 000 admissions hospitalières entre 2012 et 2020. (doi: 10.1001/jamanetworkopen.2022.51965)